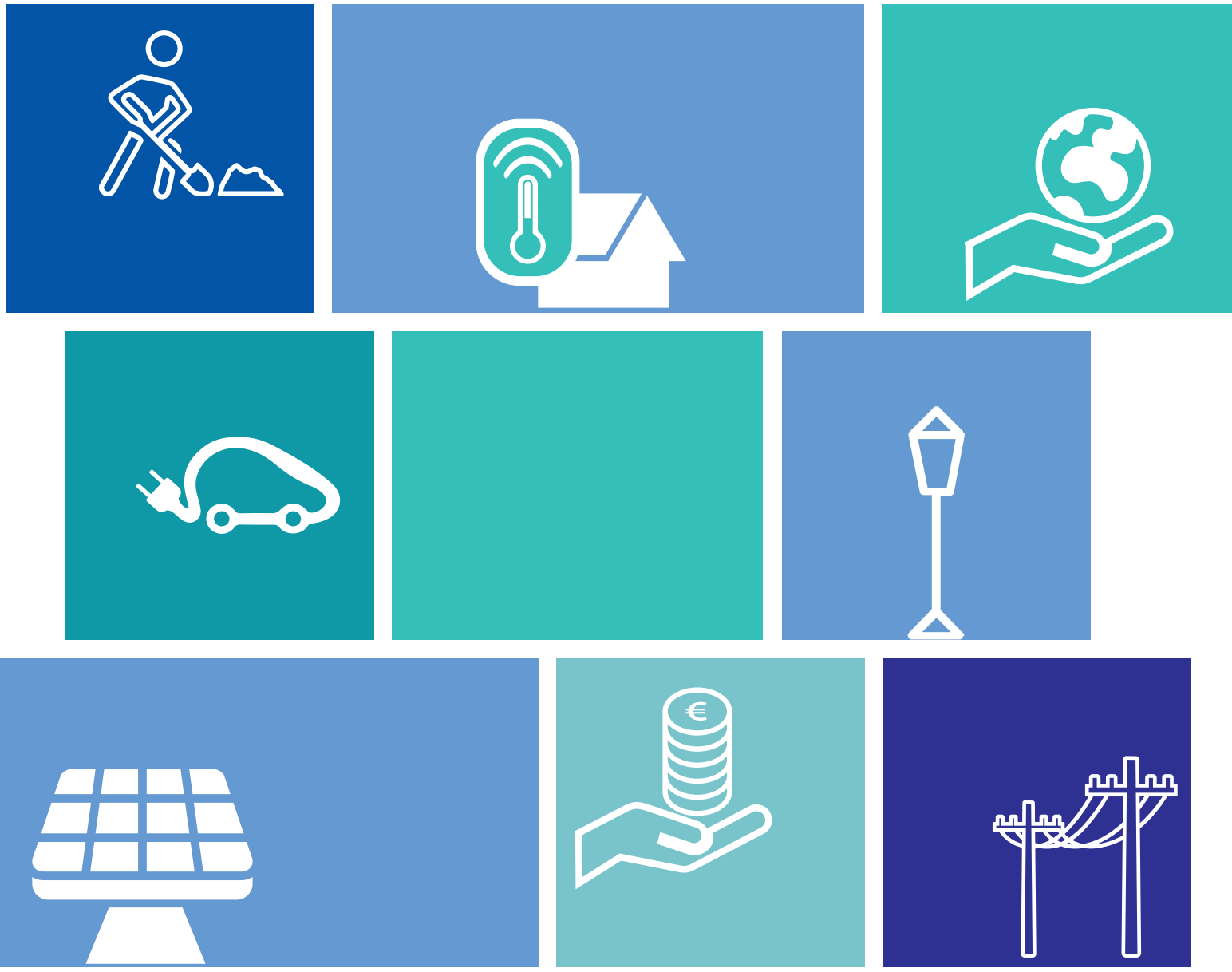

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Oeuvrer au quotidien pour un aménagement énergétique équilibré et cohérent du territoire.

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

ÉDITO

L'année 2023 a marqué un tournant décisif dans la croissance du Syndicat d'Energie de l'Oise. En effet une étape clé a été franchie avec l'installation de 17 sites de production photovoltaïques, témoignant de notre volonté de faire de l'Oise un territoire exemplaire en matière de développement des énergies renouvelables.

Les défis énergétiques ne cessent de croître et notre syndicat est prêt à les relever avec la même détermination qui nous anime depuis sa création. Outre la poursuite de travaux d'investissement ambitieux visant à réduire la consommation des points énergivores, nous poursuivrons en 2024 nos efforts pour faire de l'Oise un territoire à la pointe de la transition énergétique, où innovation et solidarité territoriale s'allient pour le bien commun.

Je tiens à remercier toutes les collectivités pour leur confiance et leur engagement. Ensemble, avec nos partenaires institutionnels, nous construisons une énergie durable, au service de tous.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport, reflet des efforts collectifs réalisés en 2023.

Eric Guérin, Président du SE60

CHIFFRES CLÉS 2023

STATUTS DU SE60

441 communes membres

9 EPCI (+2 en 2023)

INSTANCES

2 réunions de bureau

3 réunions de comité

1 commission concession

1 CAO*

11 réunions SLE*

CONCESSION

5 015 km de réseau HTA

4 739 km de réseau BT

5 196 postes de transformation

TRAVAUX RÉSEAUX

22 M€ de travaux lancés

260 chantiers réalisés

ÉCLAIRAGE PUBLIC

8,5 M€ de travaux lancés

122 chantiers réalisés

MOUV'OISE

161 bornes en service

230 charges par jour

TRAVAUX ÉNERGIE

17 installations photovoltaïques

10 installations de système de télégestion

ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

415 adhérents

7 014 sites

140 GWh

ACHAT DE GAZ

126 adhérents

884 sites

141,5 GWh

** CAO : Commission d'Appel d'Offres*
** SLE : Secteur Local d'Énergie*

RETOUR EN IMAGES 2023

En 2023, le SE60 a connu une demande croissante de représentation et d'interventions des élus et agents à l'externe, témoignant de son rôle clé dans le secteur.

Les partenariats se sont multipliés, renforçant la dynamique de coopération. Cette stratégie vise à intensifier l'impact des actions menées sur le terrain.

En parallèle, le SE60 travaille activement à promouvoir une vision commune et cohérente du développement énergétique sur le territoire, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.

JANV 23

Convention photovoltaïque avec le SDIS

FÉV 23

Convention du dispositif PrioRéno à Rantigny

MAI 23

Rencontre du numérique avec la Région Hauts-de-France

JUIL 23

Convention de partenariet avec le Parc Naturel Régional

JUIN 23

Convention « AIS » entre la CAB, le SE60 et Enedis

NOV 23

Lancement du Schéma Directeur des Energies de l'Agglomération du Beauvaisis

NOV 23

Présentation du CRAC et visite plateforme logistique Enedis à Saint-Quentin

* *AIS : Analyse d'Impact Scénarisée*
* *CRAC : Compte Rendu d'Activités de la Concession*

LA CONCESSION

Le SE60 étant propriétaire des réseaux électriques de basse et moyenne tension (BT / HTA), il en a confié l'exploitation à Enedis par le biais d'un contrat de concession. Le service Concession du SE60 a donc pour mission principale de contrôler le bon accomplissement des missions de service public confiées à Enedis. Ainsi, il suit et évalue l'activité de distribution d'électricité tout au long de l'année, en veillant à ce que les moyens et investissements répondent aux besoins de performance et de développement du réseau.

LE CRITÈRE B

Le service Concession suit également des indicateurs qualitatifs comme le Critère B, qui mesure le temps moyen de coupure ressenti par un client BT sur une année, avec une amélioration notable par rapport à la moyenne nationale et aux années précédentes, grâce à des actions menées prioritairement sur le réseau HTA (la moyenne tension étant un réseau qui a le plus d'impact sur la qualité de fourniture de l'électricité).

Le temps moyen de coupure ressenti par un client BT sur une année :

Critère B HIX 2022 : 48,8 minutes *(Hors Incidents eXceptionnels)* **Moyenne nationale =** 59,5 mn	En légère dégradation +2 mn / 2021 *46,4 mn en 2021*
Critère B TCC 2022 : 49,4 minutes *(Toutes Causes Confondues)* **Moyenne nationale =** 66 mn	En nette baisse -3 mn /2021 *52,5 mn en 2021*

ZOOM

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) 2024-2027

Enedis et le SE60 ont signé un nouveau Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) de près de 16,5 millions d'euros sur la période 2024-2027. Ce programme vise à renforcer, renouveler, moderniser et intégrer les infrastructures à travers plusieurs actions clés :

- Remplacement des éléments vétustes pour moderniser les installations existantes.
- Installation d'appareils automatisés et intelligents pour une gestion plus efficace du réseau.
- Enfouissement des lignes aériennes afin de rendre le réseau moins visible et moins vulnérable aux intempéries.
- Renouvellement des réseaux souterrains de première génération pour améliorer leur durabilité et leur capacité.

TRAVAUX SUR LES RESEAUX

En plus de sa compétence obligatoire concernant les travaux sur les réseaux électriques, le SE60 offre à ses membres des services optionnels pour les réseaux liés et la rénovation de l'éclairage public.

Depuis ces 5 dernières années, les demandes de travaux sont en hausse. 260 chantiers ont été lancés en 2023 contre 207 en 2019. Cette augmentation est en partie due à la mise en place d'un barème d'aides incitatif lors de la flambée des prix de l'énergie en 2022.

Pour satisfaire le plus grand nombre de collectivités et réguler cette croissance, une commission d'attribution a été mise en place, avec des critères de priorisation et un plafonnement des assiettes subventionnables.

Montants des OST TTC en M€ par nature de travaux en 2021, 2022 et 2023

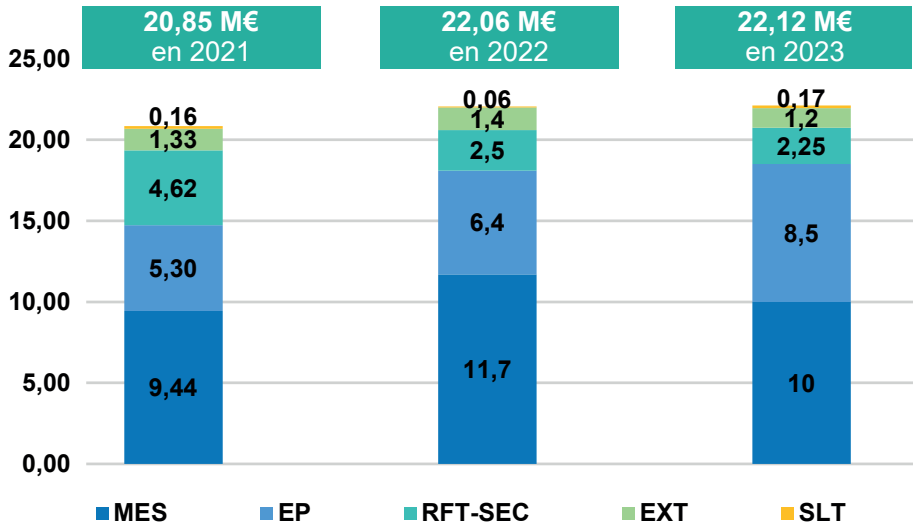

22 M€

DE TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Le montant des opérations sur les réseaux (OST) est resté stable entre 2022 et 2023.

Les montants moyens par projet sont restés constants pour les mises en souterrain (MES) à 250 k€, mais ont augmenté pour l'éclairage public (EP), passant de 55 k€ en 2022 à 69 k€ en 2023.

Cette hausse s'explique par la mise en place d'un barème d'aides significatif lors de la flambée des prix de l'énergie en 2022.

ZOOM

ÉCLAIRAGE PUBLIC

HAUSSE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'engagement du SE60 en matière de soutien à l'éclairage public a permis de répondre à une demande croissante et de favoriser une transition vers des infrastructures plus économes en énergie et plus durables.

Le montant des travaux EP a augmenté, passant de 6,4M€ en 2022 à 8,5M€ en 2023, reflétant l'ampleur des investissements nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique.

DES PARTENAIRES FINANCIERS MOBILISÉS POUR LES COLLECTIVITÉS

Ces projets n'auraient pu voir le jour sans un budget résolument tourné vers l'investissement. Le SE60 a su mobiliser des ressources importantes, grâce au soutien soutenu de nos partenaires financiers, tels que le Conseil Départemental de l'Oise (CD60), l'État, à travers des dispositifs tels que le Fonds Vert et le Facé, ainsi que ACTEE avec le programme Lum'Acte.

Ce soutien a permis au SE60 de maintenir en 2023 une dynamique forte en investissement pour les communes.

A noter : les annonces, ces derniers mois, des baisses budgétaires des partenaires impacteront le barème à venir.

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE (SDAL)

Le SE60 a finalisé l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) dans le cadre du programme ACTEE - Lum'acte, visant à encadrer la gestion et la rénovation de l'éclairage public. Ce SDAL inclut une charte spécifique à l'éclairage public (EP), qui propose des recommandations techniques pour réduire l'impact environnemental des infrastructures d'éclairage.

La mise en application de cette charte débutera en 2024. Elle conditionnera l'octroi des subventions financières du SE60 : les collectivités devront respecter les préconisations de la charte EP pour bénéficier des aides. Si ces critères environnementaux ne sont pas suivis, aucune aide financière ne sera accordée.

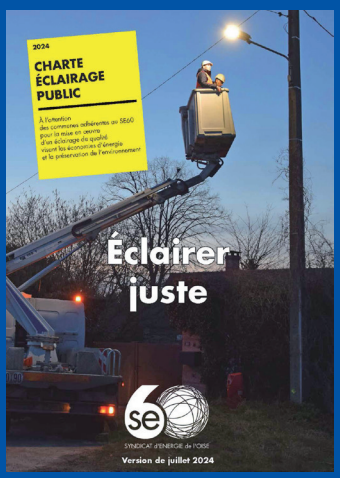

BORNES MOUV'OISE

En 2023, Mouv'Oise a continué de développer ses infrastructures de recharge pour véhicules électriques avec plusieurs initiatives clés :

› Installation de nouvelles bornes : 18 bornes ont été ajoutées cette année, y compris la première borne à charge rapide. Parmi ces nouvelles installations, 14 ont été mises en place en milieu rural grâce au programme FACE.

› Tarification : Un nouveau tarif a été introduit en mai 2023, mais il n'a pas eu d'impact négatif sur la fréquentation, qui est en hausse.

› Nouveau fournisseur : Les bornes installées en 2023 ont été fournies par une entreprise locale et fabriquées dans les Hauts-de-France.

Fréquentation

› Le nombre de charges a augmenté, atteignant 84 000 en 2023 contre 73 000 en 2022. Cela représente environ 230 charges par jour, contre 200 l'année précédente.

Schéma Directeur des IRVE

› Le SE60 joue un rôle clé en tant que chef d'orchestre pour le déploiement des infrastructures de recharge. En septembre 2023, une synthèse et des préconisations ont été présentées aux élus.

› Les objectifs de déploiement visent 9 500 points de charge (PDC) d'ici 2025 et 11 300 d'ici 2030. Ce travail est mené conjointement entre le SE60 et ses partenaires publics et privés pour répondre aux attentes et aux futurs besoins.

Partenariats

› Trois conventions de partenariat ont été signées avec des opérateurs privés : Station-e, Izivia (filiale d'EDF) et Total Énergie, afin d'assurer un déploiement concerté et cohérent des infrastructures.

ZOOM

MOUV'OISE DEVIENT « PASS PASS » AU 1ER JANVIER 2025

À compter du 1er janvier 2025, le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques Mouv'Oise sera officiellement adhérent de la centrale d'achat du réseau régional Pass Pass de la Région Hauts-de-France. Cette évolution vise à harmoniser et à renforcer les infrastructures de recharge à l'échelle régionale, tout en offrant aux usagers un service plus intégré et interopérable.

Le SE60 conserve la maîtrise d'ouvrage et poursuivra l'installation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur le Département. Cependant, la supervision des bornes passera sous la gestion de la Région, marquant ainsi la fin du marché avec Freshmile.

Les tarifs actuels des bornes Mouv'Oise resteront inchangés jusqu'à la prochaine révision, qui sera décidée par le comité technique de la Région Hauts-de-France, auquel le SE60 participe activement.

La communication de cette transition est en cours auprès des collectivités et des usagers.

PROGRAMMATION 2024

+ 17

BORNES
14 EN COMMUNES RURALES AVEC UN FINANCEMENT FACÉ ET 3 DANS DES COMMUNES URBAINES

PRÉFÈTE DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

** FACE : Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification.*

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE

Le groupement d'achat du SE60, fort de son expertise et de son engagement, a su ajuster ses stratégies pour accompagner efficacement ses adhérents.

Il fait preuve d'une grande adaptabilité face aux fluctuations du marché énergétique, assurant ainsi une meilleure visibilité des budgets pour ses membres.

L'équipe a intensifié les échanges avec ses membres, leur offrant des conseils sur mesure et les soutenant dans la mise en place des dispositifs d'aide.

Des démarches complexes ont été entreprises pour garantir une mise en œuvre personnalisée de ces dispositifs pour chaque adhérent. Dans un contexte de crise énergétique marqué par une forte volatilité des marchés, impactant l'ensemble des acheteurs publics, le groupement a su faire preuve d'adaptabilité en déployant des approches individualisées.

Marché ÉLECTRICITÉ		Marché GAZ
1er Janvier 2022	Date de fourniture	**1er Janvier 2023**
31/12/2023 Attribution du MS en 2023 pour 2024-25	Fin de marché et nouveau lancement	**31/12/2025**
415 adhérents, 7014 sites, 140 GWh	Le groupement	**126 adhérents, 884 sites, 141,5 GWh**
Combinaison prix marché et prix ARENH	Stratégie d'achat sur la part fourniture	**Le prix est fixé par tranche, stratégie d'achat à la pointe.**

Le prix d'achat du kWh pour 2024 et 2025 est en baisse par rapport à 2023
Mais point de vigilance avec la hausse annoncée des taxes qui contre balance la baisse du prix.

Retour au 1er février 2024 de toutes les communes dans le groupement (suite au retour exceptionnel au TRV en 2023) **et extinction progressive du bouclier tarifaire fiscal**	Commentaires	**› Achats pour la fourniture 2024-2025** **› Visibilité des budgets pour 2024-2025**

Lancement en 2024
› du renouvellement de votre adhésion au groupement
› de l'accord-cadre des marchés « électricité » et « gaz » pour une fourniture 2026

281
GWH DE VOLUME D'ACHAT

7800
SITES SOUS CONTRATS

500
ADHÉRENTS

LANCEMENT EN 2024 DU NOUVEL ACCORD-CADRE 2026-2029

Le SE60 continue de s'engager pour offrir à ses adhérents la meilleure visibilité possible sur leurs budgets énergétiques dans ce contexte incertain. Les efforts d'adaptation se poursuivront, avec une attention constante portée à l'évolution des marchés et à la création de nouvelles solutions pour accompagner les adhérents dans la maîtrise de leurs dépenses énergétiques.

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Le SE60 a poursuivi son accompagnement par la **mise en œuvre d'actions concrètes.** L'objectif est d'atteindre les cibles fixées en matière de transition énergétique et de suivre leur **impact sur le bilan énergétique territorial.**

Avec **14 EPCI adhérents** et **11 communes** bénéficiaires du programme « Demain Notre Commune », le SE60 a déployé des services d'**ingénierie, conseils et analyses techniques,** tout en multipliant les **animations, conférences, ateliers** et **réunions publiques** pour sensibiliser élus, habitants et jeunes générations.

L'année 2023 a été marquée par l'entrée en vigueur de la loi d'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables (APER), permettant aux communes de définir des Zones d'Accélération EnR, zones propices à l'installation de futurs projets de production d'énergie. Le SE60 a accompagné les services de l'Etat et les EPCI dans l'animation du dispositif auprès des communes. Enfin, le lancement des **COP Régionales** marque un tournant dans la territorialisation de la planification écologique à l'échelle locale.

MULTIPLICATION DES INTERVENTIONS AUX CÔTÉS DES ÉLUS, DES HABITANTS ET DES FUTURES GÉNÉRATIONS

Nov 23 › Rencontre élus et territoires en Transition

Déc 23 › Lancement de la territorialisation de la planification écologique

Nov 23 › Rencontre élus et territoires en Transition

Nov 23 › Forum l'Aire au Vert

Mai & Oct 23 › Webinaire puis atelier friches et PV

Mai 23 › Sensibilisation à l'environnement - CCOP

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES

En 2023, le service MDE-EnR du SE60 a intensifié ses actions pour accompagner les collectivités dans l'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments, face aux enjeux climatiques et économiques. Le syndicat a renforcé son rôle en fournissant des diagnostics, des conseils en ingénierie et en hiérarchisant les actions prioritaires pour faciliter la mise en œuvre de projets concrets, notamment la rénovation des bâtiments publics et la lutte contre les passoires thermiques.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Transferts de compétence MDE-EnR : 14 nouveaux transferts, portant à 340 le nombre de communes (77 % des membres) ayant transféré cette compétence.
- Difficultés dans les études : Un besoin d'anticipation accru pour pallier les obstacles rencontrés dans la réalisation des études.
- Suivi énergétique : Extension du service à 36 communes (+8 en 2023), témoignant d'une forte demande.
- Télégestion : Volume important de demandes avec l'installation de 10 systèmes pour 41 bâtiments, représentant 730 000 € de travaux.
- Appel à Projet « Rénovation Énergétique » : 6 projets financés pour un montant total de 265 000 €.

Ces actions illustrent l'engagement du SE60 pour accompagner les collectivités vers une gestion durable de leur patrimoine, en facilitant l'accès aux marchés massifiés et en permettant la concrétisation de projets énergétiques ambitieux.

Fév 23 › Rénovation centre socioculturel à Tracy-le-Mont

ACTEE Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

INSTALLATION DE SITES DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUES

En 2023, le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) a franchi une étape majeure avec l'installation de 17 sites de production photovoltaïque, renforçant son engagement pour un développement ambitieux des énergies renouvelables dans le département. Cette initiative témoigne de la volonté du SE60 de positionner l'Oise comme un territoire exemplaire en matière d'énergies renouvelables.

PRÉFÈTE DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

17 CHANTIERS D'INSTALLATION PV

6000 M² DE PANNEAUX

1100 MWH DE PRODUCTION

Ces installations, réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du SE60 ou maîtrise d'ouvrage déléguée au SE60, renforcent la transition énergétique du territoire en augmentant la production d'énergie solaire (équivalent à la consommation électrique de 520 logements, hors chauffage).

Fév 23 › Inauguration ombrière à Grandvilliers Piscine Océane - CCPV

Déc 23 › Inauguration ombrière à Couloisy Centre sportif - CCLO

LE BUDGET 2023

UNE ANNÉE 2023 DANS LE PROLONGEMENT DE 2022

Le compte administratif retrace tous les paiements et encaissements de l'année 2023. Il est le reflet de l'activité de l'année et permet d'établir en fin d'année le résultat de la section de fonctionnement et le besoin de financement (ou non), corrigé des restes à réaliser, de la section d'investissement. L'excédent cumulé de fonctionnement du budget principal est de 32,3 M€, dont 6,5 M€ au titre de 2023, le besoin de financement cumulé de la section d'investissement est de 9,8M€. La présentation ci-dessous présente le budget général et les deux budgets annexes (mobilité et production EnR).

Pour la deuxième année consécutive, compte-tenu de sa situation financière maîtrisée et saine, le syndicat a continué à accompagner les communes et EPCI en mobilisant ses fonds propres pour un programme de travaux ambitieux d'amélioration et de performance sur les réseaux, électriques et plus particulièrement d'éclairage public permettant aux collectivités de réaliser des économies d'énergie.

Il en a été de même en matière d'efficacité énergétique des bâtiments publics, avec la réalisation d'études préalables et de travaux de télégestion.

Après les phases d'études en 2002, les travaux d'implantation d'installations photovoltaïques sur toiture ou en ombrière ont pu démarrer grâce au financement de la DSIL.

Pour assurer la pérennité de ses finances et de ses actions en faveur des communes, le Syndicat s'attache à rechercher et mobiliser les diverses sources de financement disponibles (ACTEE, Fonds Vert…).

Où va l'argent ?		D'où vient l'argent ?
€ TTC	**BUDGET PRINCIPAL**	€ TTC
365 520,85 €	La concession	10 774 482,39 €
23 774 064,93 €	La maîtrise d'ouvrage travaux réseaux	16 396 859,13 €
2 316 917,55 €	Energie	1 196 616,11 €
167 178,04 €	Maîtrise d'ouvrage des IRVE	107 581,02 €
20 340,00 €	Achats d'énergie	37 772,00 €
2 952 577,74 €	Fonctionnement	124 430,16 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES : 29 596 599,11 €		**TOTAL RECETTES RÉELLES : 28 679 965,30 €**
	BUDGETS ANNEXES	
876 633,03 €	EnR	1 097 680,00 €
831 395,12 €	MOBILITÉ	1 007 163,90 €

RESSOURCES HUMAINES (RH)

STRUCTURATION RH EN COURS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT /AJUSTEMENT DES PRATIQUES ET NOUVELLE DONNE RH AVEC PLUS DE MOBILITÉ

L'année 2023 a marqué une phase de structuration stratégique des ressources humaines, destinée à accompagner le développement du syndicat dans un contexte en constante évolution. La mise en place d'une nouvelle dynamique RH, avec un ajustement des pratiques existantes et une mobilité accrue, témoigne de la volonté de renforcer l'organisation interne et la capacité du syndicat à s'adapter aux enjeux futurs.

Constat national des syndicats d'énergie : une première enquête RH a été menée au niveau national par la FNCCR, reflétant un contexte complexe pour l'ensemble des syndicats d'énergie en France. Les résultats confirment la nécessité de structurer et d'adapter les services afin de faire face aux évolutions du secteur.

- Difficulté de recrutement : la concurrence externe rend le recrutement complexe et impose une stratégie active de maintien en poste.
- Développement de la marque employeur : afin de séduire et fidéliser les talents, des efforts sont déployés pour promouvoir une démarche qualité, à la fois curative et préventive.
- Augmentation des formations individuelles et techniques (+14 jours /2022) favorisant la montée en compétence.

36 agents au 31/12/2023 (35 au 31/12/2022).

34 postes permanents soit 33,6 ETP + 2 apprentis.

15 agents ont moins de 3 ans d'ancienneté soit 44,5 %.

AFFAIRES JURIDIQUES (AJ)

COMPLEXIFICATION ET JUDICIARISATION

12 marchés publics (-5 par rapport à 2022, les marchés PV ont principalement été lancés en 2022)

7 avenants (principalement en énergie)

SYSTÈMES D'INFORMATIONS (SI)

AUTOMATISATION ET CONTRÔLE

- Regroupement des progiciels travaux réseaux au sein de la plateforme Synergie
- Renouvellement et déploiement de l'infrastructure des serveurs

COMMUNICATION

UNE VISIBILITÉ CONFIRMÉE

86 post sur LinkedIn : 85 500 vues
(2022 : 35 post pour 38 000 vues)

49 articles dans la presse (43 en 2022) du national au local

Témoignages multi-média : WEB TV Enedis, BFM, France 3, AFP (Agence Française de la Presse), AMF...

Fitz-James › Installation sur toit plat

En 2022, après une première installation de panneaux photovoltaïques au sol à Breteuil, le SE60 a déployé 17 sites de production.

Ces installations couvrent diverses options : tuiles, ardoises, bacs acier, toits terrasses. Des ombrières en bois, acier galvanisé et béton ont également été mises en place.

Ce « catalogue » de types d'installation montre l'étendue des possibilités de projets accessibles aux collectivités.

Ernemont Boutavent › Installation sur ardoises

Rieux › Installation sur tuiles

Breteuil › Installation au sol

©ArtoisDrones

Clermont › Installation sur bac acier

©Artoisdrones

St Germer de Fly › Ombrière structure bois

Couloisy › Ombrière structure acier galvanisé

©Artoisdrones

Trie-Château › Ombrière structure béton

agence-avril.fr • 08/24

SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

9164, avenue des Censives - 60000 TILLÉ
Tél 03 44 48 32 78 - Fax 03 44 48 32 81
SE60@SE60 - WWW.SE60.FR